

Un exemple de bibliographie sur les mangas

Livres

FINET, Nicolas. *Dico Manga : le dictionnaire encyclopédique de la bande-dessinée japonaise*. Fleurus, 2008. 624 p.

TA, Caroline; TA, Van-Huy. *Dessine les mangas : action*. Fleurus manga, 2006. Fude sabaki. 61 p.

Articles de périodiques

BELLE-PERAT, Gérard. Les armes du manga. *Lire au lycée professionnel*, 06/2000, n°33, p.20-32

Le boom de la culture made in Japan. *Le Monde de l'éducation*, 11/1995, n°231, p.68 et 69

Sites Internet

Manga 2, [15/11/2007], <http://www.ac-versailles.fr/etabliss/jlmhautil/Site_manga2/sld001.htm>

Un lycée de l'académie de Versailles propose dans ce site une petite liste de mangas et leur résumé : Détective Conan, Nicky Larrson ...

Livrenfrance, (07/07/2009), <<http://yetideville.e-monsite.com/categorie-1027982.html>>

Ce site dédié à la lecture à destination des jeunes lecteurs présente un grand choix de mangas classés par genre.

≡ La bibliographie

Anne Vaugelade, professeur-documentaliste – 2009/2010

Citer ses sources et rédiger une bibliographie

Toute information a une **source**.

La « source » désigne l'origine de l'information.

Après chaque recherche, il faut **préciser les sources**

des documents utilisés afin de respecter la propriété intellectuelle (*citer le nom du ou des personnes qui ont rédigé les documents utilisés*).

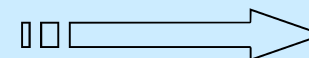
La façon de citer des sources suit une « norme », c'est-à-dire des règles précises qui varient en fonction du support du document.

Le « support » d'un document désigne le matériau sur lequel est fixé le contenu : le support peut être un livre, un périodique, un CD-Rom, un DVD ...

Il faut donc bien identifier les supports avant de rédiger leur référence bibliographique.

Une « référence bibliographique » c'est la citation d'un document ou une partie de document qui permet de l'identifier précisément. Elle fournit les éléments d'identification : auteur, titre, éditeur, collection, année d'édition.

Pour citer ses sources (rédiger une bibliographie),
il y a deux étapes à respecter





Les étapes de rédaction de la bibliographie

1/ Relever les informations nécessaires à la rédaction

Au fur et à mesure de votre recherche documentaire, notez les références de **TOUS** les documents que vous utilisez sous forme de tableaux, selon les modèles suivants :

Ouvrages / livres (manuels scolaires, documentaires, fictions..)

Titre de l'ouvrage/Auteur	Éditeur, collection, date	Pages	Cote
----------------------------------	----------------------------------	--------------	-------------

Articles de périodiques

Titre du périodique / Auteur	Date et numéro	Pages	Titre de l'article
-------------------------------------	-----------------------	--------------	---------------------------

Parties ou pages de site internet

Nom du site consulté	Date de consultation	Adresse de la page (URL)
-----------------------------	-----------------------------	---------------------------------

2/ Rédiger la bibliographie

Dans un dossier (exposé, rapport de stage ...), la bibliographie doit être rédigée **sur une page à part**, et être présentée **à la fin du document**.

Elle doit figurer dans le sommaire, s'il en existe un.

Les références des différents documents doivent être **regroupées par support et par ordre alphabétique** de titres ou d'auteurs (au choix).

Mise en forme

Au moment de la mise en forme de la bibliographie, il faut respecter les règles suivantes et en particulier :

NOM de l'auteur (en majuscules), suivi de son Prénom(en minuscules)

Titre de l'ouvrage (livre ou périodique) en italique

Si vous le souhaitez, vous pouvez ajouter un résumé à la suite de la description bibliographique mais cela reste facultatif.

• **Livre :**

NOM, Prénom de l'auteur. *Titre de l'ouvrage*. Éditeur, année de parution. Collection. Nombre de pages.

Exemple :

MAUPASSANT, Guy de ; MICHAEL ; LAMANDA, Julien. *Une partie de campagne* dans *Comtes de Guy de Maupassant en bandes dessinées*. Petit à petit, 2002, p.58-69.

• **Article de Périodique :**

NOM, Prénom de l'auteur de l'article. Titre de l'article. *Titre du périodique*, année de parution, le numéro, pagination.

Exemple :

LENOBLE, Olivier. Ils étaient les charbonniers de l'enfer. *Géo*, janvier 1998, n°227, p.102-109.

• **Partie ou page de site Internet :**

Nom du site consulté, [date de consultation], <adresse URL du site>

Exemple :

Publications et écrits, [15/11/2007], <<http://www.culturesfrance.com/adpfpubli/folio/maupassant/>>